



Embajada de España  
KINSHASA

POUR INTRODUIRE LA DEMANDE, IL EST IMPÉRATIF D'AVOIR AU PRÉALABLE UN RENDEZ-VOUS. PRIÈRE DONC D'ÉCRIRE UN COURRIER À **emb.kinshasa.vis@maec.es** DANS UN DÉLAI MINIMUM DE 1 MOIS AVANT LA DATE PRÉVUE DE DÉPART.

## CONDITIONS VISA REGROUPEMENT FAMILIAL (regroupant/e UE)

PHOTOCOPIES  
EN COULEUR

1. Formulaire rempli et signé par l'intéressé.
2. Photo passeport récente: UNE.
3. Passeport avec une validité de 6 mois. 1
4. Conditions supplémentaires:
  - a) **Conjoint/e** demandeur du visa en RDC:
    - Attestation de lien conjugale légalisée au Ministère des Affaires Etrangères (MAE) en RDC/RC: Acte de mariage civil. 1
    - Preuves que le demandeur du visa a vécu et vit à charge du regroupant. 1
    - Extrait des casiers judiciaires légalisés au MAE en RDC/RC. 1
  - b) **Enfants** demandeurs du visa en RDC :
    - Attestation de lien de parenté légalisée au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAE) en RDC/RC: Acte de naissance. 1
    - Acte notarié pour regroupement familial. 1
    - Preuves que le demandeur du visa a vécu et vit à charge du regroupant. 1
    - Pour les majeurs: Extrait des casiers judiciaires légalisés au MAE en RDC/RC. 1
    - Pour les mineurs: Autorisation parentale légalisée par le MAE en RDC/RC du parent qui reste. Acte de décès le cas échéant (Permis d'inhumé). 1
  - c) **Regroupant UE**
    - Copie conforme (notaire) DNI du parent espagnol. 1
    - Contrat de travail du parent espagnol. 1
    - Bulletins de paie (3 derniers mois) du parent espagnol. 1
    - Extrait de compte en devises en RDC ou à l'étranger (actualisé 3 derniers mois) du parent espagnol. 1
    - Acte notarié pour regroupement familial. 1
5. Réservation du billet d'avion aller/retour. 1
6. Certificat médical: prière de s'adresser à l'un des centres médicaux mentionnés: 1
  - Centre Médical de Kinshasa (ville).
  - Centre Médical de Monkole (Mont-Ngafula).
7. Assurance de voyage (validité 3 mois) 1

N.B : Veuillez noter que la Police des Frontières peut systématiquement demander à tout détenteur d'un visa de regroupement familial les documents qui justifient le but du voyage.

*Cette liste n'est pas exhaustive, l'Ambassade se réserve le droit d'exiger tout autre document qu'elle jugera nécessaire pour l'étude du dossier*